POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Henri Proglio hôte d'Ali Bongo Ondimba

O'. N. Libreville/Gabon

E numéro un gabonais a échangé avec une délégation de consultants français conduite par le président d'honneur de la société EDF (Électricité de France), Henri Proglio. C'était à la faveur d'une audience hier au palais de la présidence de la République. Plusieurs collaborateurs du chef de l'État étaient présents.

Cette entrevue a été l'occasion pour les hôtes du président Ali Bongo Ondimba de lui faire un

du service d'eau et d'électricité dans notre pays. Cela, suite à la demande d'audit dudit secteur formulée par le chef de l'État en janvier dernier. On retiendra donc que le président de la société EDF entend accentuer la collaboration avec les plus hautes autorités gabonaises et le ministère de tutelle, en vue de proposer des pistes d'amélioration en matière de fourniture d'eau et d'électricité aux populations. Pour sa part, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui s'est félicité de l'avancée

point d'étape sur la situation significative de cette mission, n'a pas manqué d'exhorter ses hôtes à tout mettre en œuvre pour son accélération; et que la phase d'implémentation intervienne dans les plus brefs délais.

> Rappelons que les problèmes d'eau et d'électricité constituent l'une des préoccupations des populations, aussi bien à Libreville que dans plusieurs localités de l'intérieur du pays. Vivement donc que des pistes d'amélioration de cette situation soient trouvées.



L'entrevue entre le président Ali Bongo Ondimba et Henri Proglio.

Miroir du gouvernement Indifférence coupable ou aveu d'échec?

DEPUIS plusieurs années tout le monde en parle. Mais personne ne prend la mesure de la situation. Et plus le temps passe, plus les choses se dégradent davantage. Vous aurez compris que nous parlons de l'Université Omar-Bongo (UOB) qui, du haut de ses 50 ans d'existence, est la plus ancienne structure universitaire de notre pays. Lundi dernier, votre "Quotidien", a encore consacré une place de choix à cet établissement qui faisait hier la fierté du pays. Mais aujourd'hui, il faut avoir le courage des mots et reconnaître que l'UOB fait honte. Nombreux n'hésitent même plus à dire que ce haut lieu du savoir est à l'agonie. Gangrené par des maux multiples et divers.

Et dans son "Fait du jour" de ce lundi 15 mars 2021, L'Union a essayé de mettre au grand jour les principaux maux qui minent l'UOB. Entre autres, le problème de sureffectifs, celui des infrastructures qui accusent un manque criand, les difficultés liées à la gouvernance universitaire. Tout comme des manquements académiques proprement dits, au point où on a du mal à savoir quand commence une année académique et quand s'arrête-t-elle. Par exemple, une année 2019-2020 qui n'en finit plus de s'achever, de sorte qu'il est impossible d'accueillir de nouveaux étudiants; une année 2020-2021 qui n'a pas débuté. Véritable impasse.

Face à cette situation compromettante pour l'avenir de cet établissement, et partant celui des étudiants, plusieurs voix se sont élevées. Pas pour dénoncer seulement. Mais parfois pour faire des propositions qui suscitent des décisions courageuses de la part du gouvernement. La réalité ayant montré que les réformes entreprises jusque-là ont prouvé leurs limites. Il faut donc passer à autre chose pour sauver la plus grande université du pays.

Certains, comme le Syndicat national des enseignants-chercheurs (SNEC), sans doute très au fait de la gravité de la situation, ont même proposé de tout arrêter et déclarer une année blanche que l'on mettrait à profit pour repenser entièrement l'UOB...

Depuis lors, le gouvernement se fait plutôt discret. Alors qu'il est très attendu sur ce front. D'aucuns parlent d'indifférence coupable. D'autres, d'aveu d'échec. Dans l'un ou l'autre cas, sa responsabilité est engagée. "Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance", avait dit Abraham Lincoln.

ONDOUBA'NTSIBAH



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux Organismes de Prévoyance Sociale (OPS), qui regroupe 17 États membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Cabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo), lance un appel d'offres international ouvert à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement inscrites au tableau de l'ordre des Experts Comptables en qualité d'Experts Comptables et installées dans l'un des Etats membres de la CIPRES en vue de la désignation d'un nouveau Commissaire aux Comptes.

Le dossier d'appel d'offres contenant le cahier des charges peut être téléchargé dans la partie Documentation du site internet de la CIPRES (www.lacipres.org) à partir du 28 février

Les offres rédigées conformément au cahier des charges doivent être déposées au plus tard le 25 mars 2021 à 12 heures GMT à l'adresse ci-dessous moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA ou cent cinquante-trois (153) Euros par virement à ECOBANK-TOGO sur le compte référencé ci- après :

Intitulé du compte : CIPRES Code Swift · ECOCTGTG Numéro de compte : 140036455002 Clé RIB

: TG0550170114003645500288 IBAN

L'ouverture des plis s'effectuera par une commission, mise en place à cet effet, le 02 avril 2021 à 12 h 30 mm, GMT dans la salle de Conférence de la CIPRES située à l'adresse cidessous indiquée.

> Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2, En face du CHU CAMPUS, Derrière la Pharmacie Univers Santé.

Boîte postale : 1 BP 1228 Lomé 1 - TOGO Email : cipres.org@gmail.com

Tél : 00228 22 26 17 94 / 00228 22 26 20 45